

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Ordination générale. — VI Le Cœur de Jésus et le culte eu charistique. — VII Un précurseur de la dévotion au Sacré-Cœur. — VIII Chronique sherbrookienne. — IX Société d'une messe. — X Aux prêtres.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 21 juin

Solennité de S. Jean-Baptiste.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 21 juin

Messe basse de saint Louis de Gonzague *double* ; mém du 3e dim.

Solennité du SACRE-CŒUR DE JESUS

Messe principale *Miserebitur*, comme le jour de la fête, *double de 1e cl.* ; mém. du 3e dim. préf. de la Croix ; dernier Ev. du dim. — Aux Hs vêpres, mém. du dim. (*Quæ mulier*).

Procession du Saint-Sacrement en l'honneur du Sacré-Cœur, avec l'acte de consécration avant le *Tantum ergo*.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 21 juin

Les titulaires autres que S. Jean-Baptiste, S. Pierre et S. Paul, qui tombent entre le 29 juin et le 18 juillet, n'auront cette année leur solennité que le 19 juillet.

Solennité de S. JEAN-BAPTISTE

On ne peut faire aucune autre solennité en ce jour.

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 27 mai 1903.

L est d'usage de réclamer contre l'intolérance de l'Eglise. En droit, cependant, l'Eglise a le devoir d'être intolérante : elle seule est le dépositaire infailible de la vérité révélée, la dépositaire des vérités naturelles, et cette garde lui impose pour première obligation de ne jamais pactiser avec l'erreur. En pratique, les choses se passent un peu diversement et si l'histoire est pleine des persécutions contre l'Eglise, rares sont les cas où celle-ci a cru devoir user de revanche. On citera longtemps l'Inquisition d'Espagne; mais on ne remarquera jamais que cette inquisition a évité à l'Espagne les massacres et les pillages des guerres de religion, et les horreurs de la grande révolution française.

— Si l'Eglise est intolérante en principe, la franc-maçonnerie l'est en fait, et rien ne peut sous ce rapport être égalé à sa tyrannie. Je ne veux point parler de ce qui se passe en France, la démonstration est trop connue, trop palpable pour y ajouter quelques traits; mais voici une histoire qui se passe en ce moment à Rome et qui est instructive sous ce rapport.

M. Teso, porté par la franc-maçonnerie aux élections communales de Rome, avait été élu, il devint même un des assesseurs du conseil, c'est-à-dire fut pourvu d'un emploi important, ayant la responsabilité d'un service. Or le démon de la politique le tentant, il se présenta comme député dans le collège de Verceil, qui est composé de modérés et de catholiques. Il avait pour concurrent un socialiste. Les électeurs lui demandèrent des gages, et connaissant son passé voulurent savoir ce qu'il pensait, non pas du ministère, dont il se proclamait le soutien, mais du divorce. M. Teso déclara loyalement que son collège étant opposé en grande majorité au divorce, il voterait suivant les opinions de ses électeurs, et sur ce point s'écarterait du programme ministériel. On lui objecta son attachement à la franc-maçonnerie, et il déclara qu'il était depuis longtemps en

sommeil, s'é
s'entoure de
grand jour.

— Cette d
fit attaquer l
choisi dans les
solennement
abandonnèrent
socialiste. A
qualités perso
qu'on le croya
qu'il se pronc
n'est plus bo
candidat mini
peut être min
thètes sont pr

— Une réc
avril 1903) fai
Mater admir
Les litanies
tradition respe
de les réciter
appelées *litani*
1587. Clément
les litanies di
partir de cette
seulement en I
alors une comp
n'y fut faite ju
culée *Conceptio*
concepta.

— Léon XII
l'invocation *Re*

sommeil, s'étant aperçu que cette association était une secte qui s'entoure de l'ombre et du mystère et qu'il n'aime que marcher au grand jour.

— Cette déclaration mit le feu aux poudres. La franc-maçonnerie fit attaquer M. Teso par tous les moyens ; le comité qui l'avait choisi dans les élections romaines, l'*Union libérale*, décréta de l'exclure solennement de son sein. Les journaux ministériels eux-mêmes abandonnèrent M. Teso et lui préférèrent un candidat anarchico-socialiste. Ainsi M. Teso avait été appuyé, non pas à cause de ses qualités personnelles d'administrateur, mais parce qu'il était maçon et qu'on le croyait anti-divorciste (pardon du néologisme). Maintenant qu'il se prononce contre le divorce, se sépare de la maçonnerie, il n'est plus bon à rien, pas même à soutenir le gouvernement, à être candidat ministériel. Ce qui prouve qu'en Italie comme ailleurs on ne peut être ministériel qu'en étant franc-maçon et que ces deux épithètes sont pratiquement synonymes.

— Une récente décision de la Sacrée Congrégation des Rites (22 avril 1903) fait ajouter aux litanies de Lorrette, après l'invocation *Mater admirabilis* celle de *Mater boni consilii*.

Les litanies de Lorrette sont anciennes dans l'Eglise. D'après une tradition respectable, le pape S. Sergius I, en 687, aurait ordonné de les réciter à certaines fêtes de la sainte Vierge. Elles furent appelées *litanie Lauretane* dans le décret de Sixte V, du 11 juillet 1587. Clément VII ayant, le 6 sept. 1601, fait un décret maintenant les litanies dites de Lorrette et supprimant toutes les autres, à partir de cette époque ces litanies se répandirent avec rapidité, non seulement en Italie, mais dans tout le monde chrétien. Elles avaient alors une composition nettement étalée et depuis aucune addition n'y fut faite jusqu'à Pie IX. Ce pape, après la définition de l'Immaculée Conception, ordonna d'y ajouter : *Regina sine labe originali concepta*.

— Léon XIII a été plus prodigue, il y a fait ajouter (10 déc. 1883) l'invocation *Regina sacratissimi Rosarii*, pour exciter la dévotion

des fidèles au saint Rosaire et montrer dans cette prière l'arme invincible contre les ennemis de notre foi. Depuis cette insertion, on a fait au Souverain-Pontife de nombreuses demandes pour ajouter de nouvelles invocations aux litanies. Sous le motif très vrai que la sainte Vierge est reine du monde entier, on pouvait trouver facilement une déclaration spéciale de quelques points de cette royauté. Sans rapporter toutes ces demandes je n'en citerai que trois qui, à première vue, paraissent plus justifiées. L'une était *Regina caeli*, et outre la vérité absolue de cette appellation, il y a le fait d'une invocation depuis longtemps en usage dans l'Eglise : *Regina caeli lactare*. Une autre se rapportait à l'Eglise militante, et voulait ajouter l'invocation *Regina cleri*. Les sulpiciens ont beaucoup propagé cette dévotion, et de même que les jésuites ajoutent aux litanies l'invocation *Regina societatis Jesu*, eux disent *Regina cleri*. Enfin une troisième regardait l'Eglise souffrante dans le purgatoire : *Regina purgatorii*. Léon XIII malgré les demandes instantes, signées par nombre de cardinaux, d'évêques, de chefs d'ordre ou de congrégations, n'a pas cédé.

— Cette fois il ordonne l'adjonction de l'invocation *Mater Boni consilii*. On pourrait croire que c'est un honneur rendu à Notre-Dame de Bon-Conseil, dont on conserve l'image miraculeuse à Genazano (diocèse de Palestrina). Il serait plus exact de dire que cette image et son culte n'en a été que l'occasion. Le décret rappelle en effet l'influence que la sainte Vierge eut sur l'Eglise naissante. Notre Seigneur la lui confia sur la croix dans la personne de saint Jean, et, comme commentaire de cette tradition, les Pères appelèrent la sainte Vierge *Caelestium gratiarum thesauraria et consolatrix universalis*. Par la nouvelle invocation nous demandons que la glorieuse mère de Dieu veuille bien continuer à conseiller son Eglise et obtenir, pour elle et tous ses membres, cette grâce du Saint-Esprit qui illumine les sentiments et les cœurs. A notre époque où tout semble troublé, où les doctrines les plus étranges se font jour et sont acceptées de confiance même par des catholiques, l'invocation de la Mère du Bon-Conseil est plus qu'un besoin, c'est une nécessité. DON ALESSANDRO. 2

Vendredi,
Grandeur M
ordonnés :

Pour le dioc
Pour le dioc
Pour le dio
Pour le dioc
Pour le dioc
L. Doherty, E
Pour le dioc
Pour le dio
Mathieu ;
Pour le dioc
Pour le dioc
J. Moran ;
Pour le dioc
Pour le dioc
Pour le dio
Lagassé.

Pour le dioc
poux, A.-P. Cf
H.-J. Papineau
Pour le dioc
Pour le dioc

ORDINATION GENERALE

Vendredi, le 5 juin, au Grand Séminaire de Montréal, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Tonsurés :

(SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE)

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. S. Morin, J. Méunier ;
Pour le diocèse de Nesqually : M. J. Barrett ;
Pour le diocèse de Springfield : M. J. Brodrick ;
Pour le diocèse de Marquette : M. G. Laforest ;
Pour le diocèse de Peterborough : MM. V. McFadden, M. O'Leary ;
Pour le diocèse de Providence : MM. J. Desjardins, J. DeValles,
 L. Doherty, E. Tierney, J. Carr, T. O'Connor ;
Pour le diocèse d'Alexandria : M. C. McRae ;
Pour le diocèse de Hartford : MM. H. Paquette, M. Judge, J.
 Mathieu ;
Pour le diocèse de Grands Rapids : MM. D. Behan, O. McGinn ;
Pour le diocèse de Manchester : MM. P. Desaulniers, M. Griffin,
 J. Moran ;
Pour le diocèse de Portland : M. A. Lachance ;
Pour le diocèse de Kingston : M. L. Staley ;
Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : MM. G. Ducharme, E.
 Lagassé.

(SÉMINAIRE DE THÉOLOGIE)

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. F.-X. Barrette, A.-J. Cham-
 poux, A.-P. Chevalier, A.-J. Desroches, A.-J. Dulude, S.-E. Girard,
 H.-J. Papineau-Montigny ;
Pour le diocèse d'Albany : MM. G.-E. Gagné, G.-J. Gratton ;
Pour le diocèse d'Antigonish : M. J.-A. Butts ;

- Pour le diocèse de Burlington* : M. J.-A. Campeau ;
Pour le diocèse de Charlottown : M. J. Gallant ;
Pour le diocèse de Chatham : M. T. Albert ;
Pour le diocèse de Hamilton : MM. W. Becker, H.-B. Hennessey ;
Pour le diocèse de Kingston : MM. W. Collins, L.-E. Staley ;
Pour le diocèse de London : M. N.-J. Campeau ;
Pour le diocèse de Manchester : MM. O.-F. Bousquet, D. Daly,
 P. L. Routhier ;
Pour le diocèse d'Ottawa : M. G.-E. Barrette ;
Pour le diocèse de Providence : M. H. Messier ;
Pour le diocèse de Saint-Boniface : MM. J.-J.-M. Magnan, A.
 Polaska, A.-J. Sabourin ;
Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : MM. E.-I. Bouvier, H.-J.
 Decelles, H.-C. Lafontaine, E.-C. Lussier, A.-J. Phaneuf, L.-P. Tan-
 guay, E. J. Vézina
Pour le diocèse de Springfield : M. E.-A. Crowley ;
Pour le diocèse de Syracuse , M. J.-F. Collins ;
Pour le diocèse de Toronto : MM. G.-J. Kelly, R.-P. Walsh, M.
 J. Wedlock ;
Pour le diocèse de Valleyfield : MM. G.-J. Miron, L.-J. Pilon ;
Pour la Congrégation du T. S. Sacrement : F. A.-F. Curvelier ;

Samedi, le 6 juin, à la cathédrale de Montréal, par Son Excellence
 Mgr Starretti, délégué apostolique, ont été ordonnés :

Minorés :

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. E.-J. Béclair, J. Chevalier, V.-
 L. Deschênes, H.-J. Deslongchamps, F.-M. Elliott, J.-M. Gauthier,
 P.-J. Lafortune, A.-C. Lavigne, L.-F.-X. Pinault, O.-J. Racette, D.-
 L. Robert ;
Pour le diocèse de Chatham : M. A.-L. Melanson ;
Pour le diocèse de Détroit : M. T. Morin ;

- Pour le diocèse de Grand Rapids* : M. J.-A. Mulvey ;
Pour le diocèse de Lacrosse : MM. J.-B. Durch, P.-A. Walsh ;
Pour le diocèse de London : MM. J.-F. Barry, J.-I. Dantzer ;
Pour le diocèse de Manchester : MM. D.-E. Gorman, J.-J. Scott ;
Pour le diocèse de Pembroke : M. J. Kimpton ;
Pour le diocèse de Péoria : M. F.-J. Hogben ;
Pour le diocèse de Portland : M. J.-F. Hogan ;
Pour le diocèse de Providence : MM. J.-A. Fitzsimon, O.-J. Plasse ;
Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : MM. E.-O. Alix, J.-L. Boisvert, O.-J. Fleury ;
Pour le diocèse de Springfield : MM. G. J. Hurley, J.-T. Reilly ;
Pour le diocèse de Toronto : M. E. McCabe ;
Pour le diocèse de Valleyfield : M. G.-J. Mailloux ;
Pour le diocèse de Wheeling : M. F.-J. Flanagan ;
Pour l'Institut des Clercs de Saint Viateur : F. J.-A. Perrault ;
Pour la Congrégation du très Saint Sacrement : F. P. Cayer, E.-C.-V. Lault ;

Sous-diacres :

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. J.-O. Fréchette, A.-J. Gibault, H.-F. Guay, E.-J. Moreau, V.-J. Paquette, P.-J. Roy ;
Pour le diocèse d'Alexandria : M. J.-G. Dalin ;
Pour le diocèse de Burlington : MM. W.-P. Crosby, J.-J. Cullion, P.-J. Donovan ;
Pour le diocèse de Grand Rapids : MM. E. Faucher, J.-J. McAlister, W.-J. Schueller ;
Pour le diocèse de London : M. M.-D. O'Neil ;
Pour le diocèse de Manchester : MM. O.-N. Desmarais, P.-J. McDonough ;
Pour le diocèse d'Ogsdenburg : M. C.-A. Kitts ;
Pour le diocèse de Portland : M. F. Karpe ;
Pour le diocèse de Providence : M. A.-E. Coulombe ;
Pour le diocèse de Saint-Boniface : M. E.-J. Gohier ;
Pour le diocèse de Springfield : MM. J.-J. McCarthy, T.-F. McKoan, J.-P. Moore ;

Pour le diocèse de Toronto : M. J. Hayes ;
Pour l'Institut des Clercs de Saint Viator : F. J.-A. Desjardins ;
Pour la Congrégation du très S. Sacrement : F.-O. Dubé, F. Gaudet, H. Brosseau, A.-R. Coté.

Diacres :

Pour le diocèse de Montréal : MM. E.-P. Carnières, J.-W. Comartin, V.-J. Geoffrion, E.-J. Hébert, R.-C. Kiffer, C.-M.-J. Piette, E.-J. Polan, E.-N. Poulin ;

Pour le diocèse d'Alexandria : M. A.-J. McMillan ;

Pour le diocèse de Burlington : M. E.-J. Pariseau ;

Pour le diocèse de Chatham : M. M.-L. Richard ;

Pour le diocèse de Détroit : M. F.-E. Beauvais ;

Pour le diocèse de Grand Rapids : MM. T.-V. Albin, J.-J. Blain E.-J. McDonnell ;

Pour le diocèse de Kingston : M. F.-G. Gray ;

Pour le diocèse de Manchester : MM. M.-J. Moher, W.-J. Robichaud ;

Pour le diocèse de Pembroke : M. J.-F. Breen ;

Pour le diocèse de Peterborough : M. P.-J. Galvin ;

Pour le diocèse de Saint-Boniface : M. L. Bélanger ;

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : MM. A.-P. Guillet, M. Paul-Hus, H. Tétrault ;

Pour le diocèse de Sioux-City : L. Schenkelberg ;

Pour le diocèse de Springfield : M. J.-P. Lynes ;

Prêtres

Pour le diocèse de Montréal : MM. V.-J. Ducharme, J.-C. Jetté, A.-J. Lajeunesse, C. Poirier ;

Pour le diocèse de Salt-Lake : P. Donovan ;

Pour le diocèse de Saint-Albert : M. L. Tremblay.

LE CŒUR



uelle
po

confidente
Or, chaque
charistie.

Ce sont d
rence dont i
dans le sac
nions plus
esprit de ré
passée en ar
du jeudi au
l'Eucharistie
nelle en l'h
l'octave de la
N'est-il pas
dévotion au
même, fait u
ristie ?

UN PRECUR



OUS les
Cœur
Parmi

de lumières parti
pen près qu'elle t
M. Olier. Peu d'
du Fils de Dieu
de l'Imitation. S

LE CŒUR DE JÉSUS ET LE CULTUE EUCHARISTIQUE

Quelles sont les pratiques recommandées par Jésus pour réaliser les desseins de son cœur ?

Nous connaissons les ordres qu'il a chargé sa confidente de nous transmettre en son nom.

Or, chacun d'eux se rapporte surtout au culte de l'Eucharistie.

Ce sont des actes d'amende honorable pour l'indifférence dont il est l'objet et les outrages dont il est victime dans le sacrement de son amour ; ce sont des communions plus fréquentes et plus ardentes faites dans un esprit de réparation ; c'est la pratique de l'heure-sainte passée en ardoration devant le tabernacle, durant la nuit du jeudi au vendredi, qui nous rappelle l'institution de l'Eucharistie et surtout l'établissement d'une fête solennelle en l'honneur de son Cœur, au vendredi qui suit l'octave de la solennité du Très-Saint-Sacrement.

N'est-il pas évident que le programme des exercices de la dévotion au Cœur de Jésus, dressé par le Sauveur lui-même, fait une part prépondérante au culte de l'Eucharistie ?

UN PRECURSEUR DE LA DEVOTION AU SACRE-CŒUR

Tous les saints ont eu implicitement la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, dans l'acception la plus large des mots.

Parmi eux, pourtant, un certain nombre, sous l'influence de lumières particulières et d'un attrait spécial, l'ont pratiquée telle à peu près qu'elle se pratique aujourd'hui. De ce nombre est le vénérable M. Olier. Peu d'âmes sont entrées comme la sienne dans l'intérieur du Fils de Dieu et de ses mystères : *In interiora Jesu*, dit l'auteur de *l'Imitation*. Sa foi profonde, son amour ardent lui ont fait pres-

sentir la grande dévotion des derniers âges. La Bienheureuse Marguerite-Marie n'avait que dix ans à la mort de M. Olier ; ce n'est donc pas d'elle que celui-ci a pu recevoir la dévotion au Sacré Cœur. Bien qu'il fût le fils spirituel de saint François de Sales qui, après avoir prédit sa vocation, l'avait revêtu de la sainte soutane, rien n'indique dans sa vie ni dans celle de l'évêque de Genève des communications ou des échanges spirituels de vues, de projets sur le culte du Cœur de Jésus. C'est bien à sa piété seule qu'il faut attribuer les diverses considérations sur ce divin Cœur, semées çà et là dans ses œuvres et ses écrits. Celles que nous reproduisons ici sont tirées de la dernière édition de l'ouvrage du vénéré M. Icard, ancien supérieur de la compagnie de Saint-Sulpice, sur *la Doctrine de M. Olier, expliquée par sa vie et par ses écrits*.

Écoutons donc M. Olier nous parlant du Cœur de Jésus comme source de vie, de religion et de charité pour la sainte Eglise.

« Les louanges de l'Eglise et tous les sentiments d'amour qu'elle rend dans le Ciel à son Dieu, ne sont que les sentiments mêmes de Jésus-Christ. Ce ne sont que ses propres louanges qu'il répand dans nos cœurs, pour donner une plus grande étendue à sa religion et multiplier ces louanges en multipliant les sujets qui glorifient la majesté de Dieu. D'où vient que tout ce que les saints ont jamais rendu de louanges et de respect à Dieu sont dérivés du CŒUR DE JÉSUS-CHRIST et de sa plénitude : *De plenitudine ejus omnes accepimus*, comme dit saint Jean. C'est de cette plénitude que nous avons reçu quelque partage. C'est en ce GRAND CŒUR où est compris tout ce qui est vastement répandu dans l'Eglise : *Plena est omnis terra gloria ejus*. Tous nos temples ne résonnent que des louanges qui se rendent à Dieu dans ce BEAU CŒUR. Tous nos cœurs et nos temples ne sont que les échos qui redisent et répètent les sons harmonieux qui se rendent à Dieu par le CŒUR DE JÉSUS. O CŒUR MAGNIFIQUE que celui de Jésus, source adorable de notre religion ; mais source et plénitude de tout notre respect à Dieu, puisque tout dérive de vous en nous !

« Il en est des louanges par l'Eglise Christ, si bien que tout pratiqué de Plénitude (son cœur se s'est accru et édification)

« Il faut s pour honorer honneurs et sa vie, à en rer, soit par toutes les s usage dans s

Dans ces Cœur de Jésus s'épancher et les lettres et communique nous empêch

« L'attrait application s seraient bien en paix comr Jouissez du f jour dans sor attirée. C'est est, et même qui se passent Cœur du Fils

« Il en est des œuvres de sainteté qui se font dans l'Eglise comme des louanges qu'elle rend à Dieu. Tous les actes de vertu pratiqués par l'Eglise entière ont été pratiqués par le seul Cœur de Jésus-Christ, si bien que Notre-Seigneur seul a pratiqué en son intérieur ce que toute l'Eglise ensemble et la succession de tous les siècles ont pratiqué dans l'étendue de sa durée. Saint Paul appelle l'Eglise *Plenitudo Christi* ; si bien que ce que Jésus-Christ a pratiqué dans son cœur se répandant après dans son Eglise, il a dilaté son Cœur et s'est accru selon le même saint Paul, *In augmentum corporis facit, edificationem sui in caritate.* »

« Il faut savoir qu'étant venu au monde, comme créature publique, pour honorer son père, pour toute créature, et rendre à Dieu tous les honneurs et devoirs possibles, le Fils de Dieu, pendant le cours de sa vie, a eu devant les yeux toutes les manières possibles de l'honorer, soit par louanges ou par amour, soit par souffrances, bref, par toutes les sortes imaginables de l'honorer ; d'où vient qu'il en fait usage dans son esprit. » (*Mémoires*, 27 avril. 1642.)

Dans ces mémoires inédits, M. Olier montre encore pour le Sacré-Cœur de Jésus une dévotion vive et profonde. Il y laisse son âme s'épancher en sentiments d'admiration et de reconnaissance. Dans les lettres qu'il écrivait aux personnes placées sous sa direction, il communique aussi ces sentiments plus d'une fois. Nous ne pouvons nous empêcher d'en donner un exemple dans l'extrait suivant.

« L'attrait que votre saint Epoux vous donne à l'oraison, et cette application si continuelle que vous avez à son divin intérieur, vous seraient bientôt enlevés par le commerce du monde. Demeurez donc en paix comme une sainte Madeleine aux pieds de votre divin amant. Jouissez du fruit de ses chastes amours, et perdez-vous mille fois le jour dans son AIMABLE CŒUR, où vous vous sentez si puissamment attirée. C'est là où vous entrerez dans la jouissance de tout ce qu'il est, et même des correspondances et des communications mutuelles qui se passent entre lui et son Père. C'est la pierre d'éélite que le Cœur du Fils de Dieu ; c'est la pierre précieuse du cabinet de Jésus ;

c'est le trésor de Dieu même où il verse tous ses dons et communique toutes ses grâces ; et ceux qui y sont appliqués et qui y sont appelés pour l'exprimer sont aussi ses bien-aimés et les pièces rares de son cabinet. »

« C'est en ce Cœur sacré et en cet adorable intérieur que se sont premièrement opérés tous les mystères ; et c'est dans les saints que Dieu y applique plus particulièrement, que se passent ses communications les plus intimes, et que s'expriment le plus parfaitement tous ses divins mystères. »

« Voyez par là à quoi Notre-Seigneur vous appelle en vous ouvrant son Cœur, et combien vous devez profiter de cette grâce qui est une des plus grandes que vous ayez reçues en votre vie. Que la créature ne vous tire jamais de ce lieu de délices, et que vous y soyez abîmée et pour le temps et pour l'éternité avec toutes les saintes épouses de Jésus. C'est le souhait de celui qui est tout vôtre. »

On serait tenté, en lisant cette lettre, de se demander si vraiment elle est de M. Olier ou de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Celle-ci n'a-t-elle pas écrit aussi : « Si vous saviez combien de mérite et de gloire il y a à honorer cet aimable Cœur... et quelle sera la récompense qu'il donnera à ceux à qui, après s'y être tout consacrés, ne chercheront qu'à l'honorer ! » (*Lett.* 16e). — « Etablissez-y votre demeure et vous y trouverez une paix inaltérable et la force d'effectuer tous les bons désirs qu'il vous donne... Après nous être une fois toutes données, ne nous reprenons plus... » (*Lett.* 50e). — « Oh ! s'il m'était permis de manifester les richesses infinies qui sont cachées dans ce précieux trésor et desquelles il enrichit et met en jouissance ses fidèles amis ! » (*Lett.* 100e).

Si M. Olier avait vécu encore quelques années, il aurait sans doute continué à donner un libre cours à sa tendre dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et son bel Office de la Vie Intérieure de Notre-Seigneur Jésus-Christ aurait peut-être le titre d'*Office du Sacré-Cœur*.

or
do
ms

av
cou
qu
ph
let
:
Bre
les
(
cou
Ce
réci
A
aux
fure
nou
O
du
Q
para
soix

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE



Le mois de mai a été moins fertile en événements notables qui ne l'avait été son aîné d'avril. On vit paisiblement dans la jolie reine des Cantons de l'Est. Les bosquets qui ornent nos collines et les rives de notre Saint-François, auraient sans doute leurs secrets à conter pour défrayer une chronique à sensation ; mais le *Nouvelliste* fait profession de détester les *potins*.

* * *

Nous avons eu Botrel et sa douce ! Nous les avons vus et nous les avons entendus. Comme tout le monde nous avons été ravis et j'en connais, des moins susceptibles d'enthousiasme littéraire ou politique, qui sont encore sous le charme. Les sciences arides et la sévère philosophie, pour une fois, se sont inclinées devant la grâce des lettres et du *biniou*.

Je ne répéterai pas ce qui s'est dit ailleurs. Au reste le Barde Breton a le bon esprit de s'occuper fort peu des banalités dont on le couvre, sa douce, son accompagnateur et lui !

C'est au séminaire, dans la grande salle des séances, que nos cousins de Bretagne furent reçus par la population sherbrookienne. Ce fut un succès. Les organisateurs et les membres du comité de réception ont lieu d'être fiers de leurs travaux.

A l'avance, l'un des professeurs du séminaire avait fait connaître aux collégiens d'abord, puis aux citoyens, dans deux conférences qui furent très écoutées, le doux poète-musicien des *Chansons de chez nous*.

On était donc bien préparé pour entendre et goûter Botrel, le soir du 13 mai.

Quelqu'un même s'improvisa poète et rima au *Salut à Botrel* qui, paraît-il, ne sonnait pas trop mal. Voici comment cette pièce de soixante vers se terminait :

Au grand Cartier, l'immortel découvreur,
 Près Saint-Malo, vous mettiez une pierre.
 En ornement quelque chose du cœur
 Doit y rester, durable comme un lierre ;
 Mettez-y, Barde, avec votre chanson
 Le souvenir de l'ardeur canadienne,
 De notre accueil enfin payant rançon
 Mettez aussi de l'âme *sherbrookienne*.

A Madame Botrel, un gentil garçonnet vint aussi dire des vers.
 Ils débataient ainsi :

On nous a dit, Madame, qu'un poète,
 Si grand qu'il est, a besoin près de lui
 D'un cœur qui soit, comme vertu secrète,
 Son talisman, son soutien, son appui.....

Vous devinez l'application.

L'on sait aussi avec quelle aisance, quelle grâce et quel suave *brio*
 Botrel et sa douce disent ou chantent de si jolies choses ! Je me con-
 tente de mettre ici un double point d'admiration !!

Et puis ils sont si chrétiens ces Bretons-là.

* * *

C'est Mgr le grand-vicaire qui présidait l'auditoire Botrel. Mgr
 LaRocque, qui avait accepté la présidence d'honneur, fut obligé, à
 la date fixée, d'assister à Québec à une assemblée du Conseil de
 l'Instruction Publique.

Grâce à Dieu Mgr l'évêque de Sherbrooke est dans un état de santé
 satisfaisant. Sa Grandeur peut voyager sans trop redouter les fatigues

* * *

C'est ainsi que le 17 mai, Monseigneur, accompagné par un prêtre
 de son séminaire, se rendait à Saint-Louis de France, à Montréal, et
 assistait aux grandes et belles fêtes qu'accasionnait un triple anniver-
 saire : le 15e de la fondation de la paroisse, le 25e de sacerdoce et
 le 50e de naissance de M. le curé Charles LaRocque, le frère de
 notre évêque.

L'esprit pa
 sements natu
 parolase et ce
 et fortifiant,
 qu'échangère
 français doit
 ne soit pas ci
 de France, à
 les choses a
 beaucoup d'
 respectueuser

Le 22 mai,
 LaRocque pa
 de mars, l'itir
 Sa Grande
 cathédrale, co
 clerc, qui ren

Nos dévoué
 ciées, dans le
 plusieurs de
 sait, est à She
 une importan
 Les progrès
 Sœurs à agg
 immeuble que
 ques années le
 Sœurs de la S
 tout-à-fait inté
 voisins des anc
 quelques con
 bonnes petites
 est bénie de D

L'esprit paroissial et l'esprit sacerdotal sont comme des épanouissements naturels et admirables de l'esprit chrétien. La fête d'une paroisse et celle de son curé s'harmonisent très bien. C'était édifiant et fortifiant, au point de vue de la foi, d'entendre les bonnes paroles qu'échangèrent en cette circonstance paroissiens et curés. Le Canada français doit trop à son clergé paroissial pour qu'une fête de ce genre ne soit pas chez nous toujours des plus populaires. A Saint-Louis de France, à Montréal, où vit une population si distinguée, on a fait les choses avec honneur. Que M. le curé LaRocque, qui compte beaucoup d'amis à Sherbrooke, nous permette de l'en féliciter respectueusement.

* * *

Le 22 mai, presque au lendemain de son retour de Montréal, Mgr LaRocque partait en visite pastorale. J'ai publié, dans ma chronique de mars, l'itinéraire que suit cette année Monseigneur.

Sa Grandeur est accompagnée de M. l'abbé Gignac, curé de la cathédrale, comme prédicateur, et de M. l'abbé Guimond, un jeune clerc, qui remplit les fonctions de maître des cérémonies.

* * *

Nos dévoués sœurs de la Sainte-Famille, si favorablement appréciées, dans leurs fonctions de Marthes actives, par le personnel de plusieurs de nos évêchés et collèges et dont la maison-mère, on le sait, est à Sherbrooke, se préparent à effectuer, en juillet prochain, une importante fondation à San Francisco.

Les progrès constants du modeste institut ont amené ces bonnes Sœurs à aggrandir leurs propriétés de Sherbrooke. Le superbe immeuble que possédait M. le député Chicoyne, où vécurent quelques années les religieuses du Précieux Sang, a été naguère cédé aux Sœurs de la Sainte-Famille. L'installation est en partie faite. C'est tout-à-fait intéressant de visiter ces nouveaux locaux, d'ailleurs tout voisins des anciens. Monsieur leur chapelain y conduisait l'autre jour quelques confrères. Ces messieurs sont revenus enchantés. Nos bonnes petites Sœurs ont une œuvre modeste mais méritoire. Elle est bénie de Dieu.

Elles aussi cependant ont leurs épreuves. Récemment (le 24 mai) l'une de leurs Sœurs fondatrices, Sœur Marie de Saint-Dominique, née Justine Béliveau, est décédée au collège acadien de Memramcook (N. B.) qui fut, on le sait, le berceau de la communauté.

* * *

Hier, jour de la Pentecôte, les élèves du séminaire ont répété, à l'église cathédrale, la superbe messe qu'ils avaient exécutée à Pâques. M. l'abbé Charest, missionnaire agricole, chantait la grand'messe assisté de diacre et sous-diacre. Mgr le grand-vicaire présidait au chœur. Un sermon de circonstance fut prêché. Comme la température était ravissante de chaleur et de gaiété, ce fut une belle fête. Le mois de mai ne pouvait finir plus solennellement.

Et maintenant c'est juin ! Les vacances sont proches. Les fêtes de Nicolet et de Lévis s'annoncent grandioses. La Saint-Jean-Baptiste à Montréal se fixera, sans doute avec honneur, dans les pages de notre histoire, par l'installation du monument Bourget. Le patriotisme, comme c'est l'habitude en juin, palpitera sous les plis des drapeaux... nombreux qu'on nous propose ! Quel beau sujet pour une future chronique, *montréalaise* celle-là.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 5 juin 1903.

M. l'abbé François-Xavier-Isaïe Soly, décédé le 29 de mai dernier, au séminaire de Saint-Hyacinthe, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

AUX PRIÈRES

M. Timothée Giroux, décédé aux Cèdres.